

LE MENSUEL ■ MUNICIPAL

leVelauxien

velaux.fr

n°51 mars 2016



L'énergie

hydroélectrique de l'Arc

Jean-Pierre MAGGI, Député-Maire

Permanence du Maire le vendredi de 14 h 30 à 17 h en mairie, sur rendez-vous au 04 42 87 73 73

Permanence du Député le jeudi après-midi, sur rendez-vous au 09 67 27 30 97 ou par courriel contact@jpmaggi-depute.fr
17 rue Jean Blanchard - 13300 Salon-de-Provence

Laurence MONET, déléguée à la vie locale et à la citoyenneté

Permanence le lundi après-midi - Sur rendez-vous au 04 42 87 73 73

Yannick GUÉRIN, délégué à la culture et aux animations

Permanence sur rendez-vous 04 42 87 75 00

Laurence MAURY, déléguée à la jeunesse et à la vie associative

Permanence pour les associations le vendredi de 9 h à 11 h
Sur rendez-vous 04 42 46 34 54

Yann LE SOUCHU, délégué aux travaux et à l'urbanisme

Permanence sur rendez-vous le mardi de 10 h à 12 h au 04 42 87 83 83

Yolande PASTRE, déléguée à l'action sociale et à la solidarité

Permanence pour les aides facultatives et les logements sociaux
Sur rendez-vous 04 42 87 73 77

Pierre BALESTRIERI, délégué à la sécurité

Permanence tous les matins de 9 h à 11 h 30 - Sur rendez-vous 04 42 74 91 30

Luce MELIH, délégué au patrimoine, au tourisme et au jumelage

Permanence sur rendez-vous 04 42 87 73 59

Roger PALMITESSA, délégué à l'économie,

à l'emploi et à l'aménagement du territoire

vos élus

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Françoise POMEROLE

(déléguée à la petite enfance)

Jean-Luc ROUBY (délégué

à l'environnement,

à l'agriculture et aux forêts)

Mathieu SAINTAGNE

Coralie MORVAN

(déléguée aux affaires scolaires)

Stéphane VAUGELADE

Catherine MICHELOT-VARENNES

Gabriel GERMAIN (délégué au sport)

Béatrice MONTBLANC

Christian POITEVIN

Olivier OMNÈS

Bertrand HARREAU

Danielle MATRINGE

Jean-Pierre DEL TRENTO PIRONE

LES CONSEILLERS D'OPPOSITION

Denis HOARAU

Aurélie LEFOUR

Régis ROUGIER

Pierre GIRARD

Marc PALLET

Claire ADOULT

Bruno ROUSSEAU

Hôtel de Ville

997 avenue Jean Moulin - Tél. 04 42 87 73 73

velaux.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 17 h, et le mercredi, en journée continue, de 8 h 30 à 17 h.

Fermeture des services municipaux lundi 28 mars (Pâques).

état civil

NAISSANCES

Lyam AZAMOUM,	le 16/01	Léna MARQUÈS	
Elise MERTENS,	le 23/01	COIMBRA,	le 27/01
Elyne COSTA,	le 27/01	Mélie SONNIC,	le 2/02
		Louis FATMI FERRIER,	le 7/02

DÉCÈS

Suzanne VERNET veuve DAVID,	le 13/01
Fatma IBOUDEGHACÈNE veuve AMAOUCHE,	le 22/01
Léonie DOUILLON veuve VERON,	le 22/01
Carlotta COLLE veuve DELABY,	le 23/01
Andrée LAFLEUR veuve GOUJON,	le 29/01
Marcelle MARTIN veuve DURBEC,	le 5/02

INFO BUS DE L'ÉTANG

L'agence de Pierre Plantée, située à la gare routière de Vitrolles, est désormais ouverte du lundi au vendredi, de 7 h 45 à 19 h sans interruption et le samedi de 7 h 45 à 14 h. Fermeture les jours fériés.

PRÉVENIR L'INTOXICATION PAR MONOXYDE DE CARBONE

En France, environ 100 personnes décèdent chaque année intoxiquées par le monoxyde de carbone (CO). En cause notamment, les appareils de chauffage à combustion, présents dans les trois quarts des foyers. Inodore et incolore, le CO est plus insidieux et moins évident à détecter que la pollution atmosphérique par exemple. Faites vérifier vos appareils de chauffage par une personne qualifiée chaque année, n'obturez pas leurs ventilations et pensez à aérer quotidiennement votre habitation.

infos diverses



l'édito

Jean-Pierre Maggi
Député-Maire de Velaux

« **P**as digne de la République. » Tels sont les propos de la Ministre de l'Education nationale, Najat Vallaud-Belkacem, à propos de l'insalubrité qui règne dans des écoles de Marseille. Ce constat ne fait que conforter l'idée commune à tous les maires que la Métropole ne servira indirectement qu'à financer la vétusté des équipements de Marseille. Avec cet exemple, chacun peut prendre la mesure du fossé qui nous sépare de la deuxième ville de France, victime de sa gestion dans tous ses domaines de compétence. Cela devient d'autant plus flagrant avec la récente inauguration du groupe scolaire Jean Giono. Certes, la commune a fait un gros effort financier et souscrit un emprunt pour cette rénovation mais c'était pour le bien-être des enfants, des enseignants et du personnel employé dans cette

école. La municipalité a de tout temps affiché sa volonté d'offrir des lieux d'apprentissage dotés de moyens, en personnel, matériel et équipement.

“ Je suis partisan d'un rapprochement avec Marseille sur des dossiers structurels comme l'économie, les transports et l'aménagement du territoire.”

Ce ne sont pas les 60 centimes d'euros, le prix de 3 bonbons, qu'ont coûté les yoyos distribués aux enfants qui ont lourdement grevé le budget de la

commune, pas plus que l'apéritif préparé et servi par des agents de la Ville, enthousiastes de participer à l'évènement et je les en remercie. La gestion et l'entretien des écoles est la mission principale des communes et je peux affirmer que beaucoup d'enseignants avouent ne jamais retrouver un tel confort de travail. Ce nouveau scandale met en évidence les carences marseillaises que la Métropole va devoir supporter et surtout répercuter indirectement sur l'ensemble des communes. Même si je suis partisan d'un rapprochement avec Marseille sur des dossiers structurels comme l'économie, les transports et l'aménagement du territoire, je ne peux qu'être opposé au passage en force, source de blocages, d'incertitude et de manque de lisibilité.



sommaire

N° 51 - mars 2016

- 4 dossier L'hydroélectricité
- 6 arrêt sur images Mois de janvier-février
- 7 associations Des gymnastes en or 1 500 € pour Tangaye
- 8 jeunesse Des crêpes à tout âge Contre le gaspillage
- 10 en bref Démission du bureau du Comité des fêtes Les résultats du recensement
- 11 tribune libre
- 12 portrait Laurent De Gendt

leVelauxien
Directeur de la publication : Jean-Pierre Maggi
Codirectrice de publication : Danielle Olanda
Comité de rédaction : Alice Hertoux, Oriane Miller, Danielle Olanda
Mise en pages : scoop communication
Photos : Michel Pasquier (p.6), AS Velaux Gym, Bertrand Bigo et Danserien ar su (p.7).
Tirage : 4 100 exemplaires
sur papier certifié PEFC 100 %
Dépôt légal : mars 2016
Pour recevoir **Le Velauxien** par mail chaque mois, inscrivez-vous en envoyant un message à scom@mairie-de-velaux.fr

PEFC recyclé
Ce produit est issu de sources recyclées et contrôlées.
PEFC 10-31-2254 pefc-france.org

De l'énergie citoyenne à l'énergie renouvelable

Un projet de redémarrage de la centrale hydroélectrique de la Marie-Thérèse, à l'arrêt depuis 2012, est à l'étude. Il repose sur un financement participatif.

La Marie-Thérèse est un site chargé d'histoire bien connu des anciens. Bordant l'Arc, le domaine a abrité différentes activités utilisant la force motrice de l'eau. Bâti en 1510 par le seigneur Esperit de Rousset, il est à l'origine un moulin à blé et à huile fréquenté par les paysans velauxiens. Au fil des siècles, il laisse place à l'industrie. En 1947, la famille Salignon y établit une usine de broyage de pierres en lien avec la carrière des Quatre Termes. « *Bon nombre de Velauxiens y ont travaillé jusqu'à sa fermeture au début des années 60, explique Jean-Marie Salignon. Puis, en 1962, mon oncle a créé la micro centrale hydroélectrique dont j'ai repris la gestion en 1990.* » Le principe est simple : après avoir franchi un seuil, l'eau pénètre dans le canal de dérivation long de 650 mètres. Grâce à l'énergie cinétique, elle s'écoule dans la chambre, sous les bâtiments à mi-chemin

du canal, puis dans la turbine qui produit l'énergie mécanique ensuite convertie en énergie électrique par l'alternateur. À la sortie, l'eau est rejetée dans l'Arc. La prise d'eau située en amont assure à la rivière un débit suffisant pour ne pas perturber l'écosystème. La production varie selon les périodes mais, jusqu'à son arrêt en 2012, la centrale produisait en moyenne 450 000 kW/h par an, soit la consommation annuelle d'environ 150 foyers alimentés en électricité spécifique (hors chauffage, eau chaude et cuisson) et 70 foyers en « tout électrique ».

Vers un redémarrage

C'est la rupture d'une des pales de la turbine qui a causé la panne. Le montant des travaux de réparation, qui s'ajoute au coût de la mise aux normes imposées par EDF dans le cadre des nouveaux contrats d'obligation d'achat,

Devenir cofinancier

Le projet de réhabilitation de la centrale repose sur un financement participatif. Au-delà de la remise en service, l'objectif est aussi de créer une dynamique locale en faisant naître le premier projet citoyen d'hydroélectricité dans la région. Les premières estimations des travaux s'élèvent à 600 000 € et intègrent l'amélioration des conditions d'exploitation (pilotage à distance, automatisation des vannes, etc.) et de l'impact environnemental. Le projet devrait être finalisé au printemps, un appel à financement sera alors lancé. Plusieurs rendez-vous (portes ouvertes, réunions, etc.) seront proposés au public intéressé pour faire découvrir le site et détailler les conditions du co-financement.



Chacun pourra acquérir des parts de la société et ainsi cofinancer le projet.



La centrale est située à mi-chemin du canal de dérivation.

a dissuadé Jean-Marie Salignon, qui s'estime « *trop âgé pour un tel investissement* ». L'an dernier, il est contacté par le fournisseur d'énergie renouvelable Enercoop PACA qui lui propose de financer une étude de faisabilité et d'assurer le portage administratif du projet. Un projet aussi peu commun qu'exemplaire puisqu'il s'agit de relancer la centrale via une société dont le capital serait constitué par un financement participatif (*lire encadré*). Épaulés par Enercoop, ils sont actuellement un « noyau dur » d'une vingtaine de personnes à plancher sur le dossier.

Suivez l'avancement du projet sur la page facebook *Projet de réhabilitation de la Marie-Thérèse*.

ce qu'il en pense Jean-Marie Salignon, Propriétaire



« *La centrale fait partie de l'histoire velauxienne et je trouvais dommage que l'activité cesse à jamais. D'autant que l'on risquait de voir disparaître le seuil qui contribue à l'équilibre du site. Quand j'ai été contacté par Enercoop, j'ai pensé que c'était une belle opportunité de redémarrer, en associant d'autres citoyens. On ne sait pas de quoi demain sera fait mais je suis convaincu qu'il faut développer les énergies renouvelables.*

Le projet que nous soutenons, et qui sera bientôt ouvert à tous, va dans ce sens. »



22 janv. : lors de la cérémonie des vœux, le Maire a remis la médaille de la Ville.



24 janv. : l'AREMS a organisé un chantier de nettoyage du massif Sainte Propice.



1^{er} et 2 fév. : l'association de prévention routière est intervenue auprès des élèves des deux groupes scolaires.



5 fév. : Cristiana Reali et Francis Huster ont interprété la pièce à succès *Love Letters*.



9 fév. : les enfants se sont essayés à la création de mosaïques lors d'un atelier du patrimoine.



16 fév. : avec Sports 13, les jeunes ont passé des vacances sportives.



17 janv. : la médiathèque a exposé une série de cartes postales sur le thème de l'amour.



L'AS Velaux Gym a une nouvelle fois brillé en compétition

Double podium pour l'AS Velaux Gym

Les performances de l'AS Velaux Gym ne font plus l'ombre d'un doute. Habitues des podiums, les deux équipes velauxiennes engagées dans la compétition régionale que le club a accueillie les 9 et 10 janvier ont tout raflé ! Bravo à Maéva et Coralie qui décrochent l'or toutes les deux. Stella et Laëticia arrivent deuxième, chacune dans leur catégorie, et Inès et Elise, qui n'ont pas démerité, accèdent à la troisième marche devant 450 compétiteurs.

Merci pour Tangaye !

La dernière soirée caritative organisée par l'Action Médicale Nord Sud a permis de collecter 1 500 €. Après l'aboutissement du grand chantier *De l'eau pour Tangaye*, cette somme va servir à mettre en place une maison de la culture et de l'artisanat. Si la santé et l'équilibre alimentaire restent une priorité, l'école et la culture constituent des piliers essentiels. Les jeunes auront ainsi accès à une bibliothèque, à une salle de travail équipée de matériel informatique et à une grande salle de réunion, de culture et de jeux. Les artisans parrainés par l'AMNS disposeront quant à eux d'une zone réservée à leur commerce. L'objectif : bâtir un lieu de vie et de partage pour que la jeunesse retrouve une identité et reste au village. La prochaine mission devrait s'envoler pour Tangaye en avril.

Pour soutenir l'AMNS : tangaye.fr



Musique, chant et danse ont lancé la soirée.

« Kenavo » en attendant le prochain Fest Noz



Cinquante-deux élèves ont participé au stage encadré par Jeannot Le Coz, venu spécialement de Bretagne.

Les danseurs bretons ont démarré l'année en fanfare avec un Fest Noz qui a réuni fin janvier 110 amoureux de la culture bretonne. Au programme : chants, danses et bien sûr crêpes à quelques jours de la chandeleur. Ce rendez-vous est l'occasion pour la troupe de Danserien ar su d'initier les curieux à la danse bretonne sous l'œil expert de Léandre Péroni. Avec son épouse Annie, il a fondé l'association il y a quelques années et enseigne bénévolement cette discipline au sein du CASL. Preuve que la ferveur bretonne dépasse les frontières régionales : Danserien ar su participe aux Fêtes celtiques de Marignane le 5 mars et sera présente aux Euroceltes du 5 au 8 mai à Strasbourg.

Contact : danserienarsu@gmail.com

L'école Jean Giono inaugurée



Le nouveau groupe scolaire Jean Giono a été inauguré par les élus samedi 30 janvier en présence de Serge Gouteyron, sous-préfet d'Aix-en-Provence, Marie-Christine Auger, inspectrice d'académie, et Pascal Clément, architecte. Les Velauxiens ont pu visiter les classes et les cours de récréation. Ce fut l'occasion pour beaucoup d'anciens élèves d'évoquer leurs souvenirs avec nostalgie...

Des crêpes à tout âge

Deux voire trois générations les séparent. Un écart d'âge qui n'empêche pourtant pas les seniors et les enfants de partager de bons moments au centre aéré, comme en ce jour de Chandeleur. Quelques papis et mamies, habitués des animations organisées par le groupe 3^e du CCAS, s'étaient déjà rendus au centre de loisirs à l'occasion de la Semaine bleue en octobre. « *L'enthousiasme des participants a fait bouler de neige sur les absents, qui craignaient de se retrouver dans un univers bruyant et agité* », constate Christian Poitevin, Conseiller municipal membre du groupe 3^e âge. Début février, ils ont donc été plus nombreux à faire le déplacement. Certaines mamies ont

encadré un atelier crêpes tandis que les animateurs d'EVEA ont arbitré un grand jeu par équipes mélangeant les deux générations. Gourmandise oblige, la rencontre s'est terminée par

une dégustation à l'heure du goûter. Face au succès, ces rendez-vous vont devenir réguliers pendant les vacances scolaires et certains mercredis après-midi.



Les plus jeunes ont préparé des crêpes pour la première fois.



Les parents sensibilisent les élèves au gaspillage alimentaire.

Pour ne pas en perdre une miette

Plusieurs parents d'élèves du collège Roquepertuse se mobilisent pour sensibiliser les jeunes au gaspillage alimentaire.

Afin de faire prendre conscience aux élèves des quantités de nourriture jetées au cours d'un repas, des parents du collège ont initié un projet au restaurant scolaire. Ils sont allés à la rencontre des enfants pendant le repas, ont échangé avec eux et leur ont présenté leur démarche : récupérer le pain que les élèves jettent chaque midi. « *Certains prennent deux morceaux et n'en mangent qu'un, d'autres l'entament à peine.* » À la fin du service, ils ont pesé les sacs, qu'ils ont ensuite exposés dans le hall en indiquant le poids. Pour mesurer

l'impact de cette action, les parents sont revenus deux fois effectuer la même opération. Leur investissement a été récompensé puisque le poids des collectes successives n'a cessé de baisser : 6,4 kg, 4,6 kg et enfin 3,8 kg ! Les collégiens ont vu concrètement qu'en changeant leurs comportements, ils pouvaient éviter de gaspiller de la nourriture. Espérons qu'ils y feront désormais plus attention. Les parents souhaitent engager d'autres actions et appellent ceux qui souhaiteraient les rejoindre à se faire connaître.

Des œuvres qui font réfléchir

Dans le cadre du projet *Art engagé* développé à destination des élèves de 3^e, le collège accueille les œuvres du sculpteur velauxien Rosario. L'exposition intitulée *La folie des hommes* invite les élèves à réfléchir sur les actes dont est capable l'Homme. Une rencontre est programmée avec l'artiste avant que les élèves ne réalisent eux-mêmes des œuvres sur ce thème. Ce projet est porté par Corinne Sasmayoux, professeure d'arts plastiques, Astrid Chamahian-Bachelorie et Valérie Parodi, professeures de français, et Stefan Satory, documentaliste. L'exposition sera visible par les parents lors des portes ouvertes du collège.



Inscriptions scolaires

Les enfants faisant leur rentrée en maternelle en septembre prochain et ceux intégrant le CP doivent être inscrits auprès du service scolaire avant le 18 mars. Pièces à fournir : livret de famille avec copie des pages parents et enfants, justificatif de domicile de moins de trois mois (original et copie), carnet de santé et copie des pages vaccinations, justificatif des conditions d'exercice de l'autorité parentale et, si l'enfant était scolarisé dans une autre commune, certificat de radiation et avis de passage.



Bourse étudiante

Les étudiants et les élèves de terminale souhaitant bénéficier d'une bourse universitaire ou/et d'un logement pour la rentrée 2016 doivent impérativement remplir un Dossier Social Étudiant (DSE) sur le site internet du Crous de leur académie avant le 31 mai. N'attendez pas le dernier moment. Une fois le DSE rempli, le dossier reçu par mail doit être renvoyé dans les huit jours par courrier.



Velaux à la loupe

Les chiffres de l'INSEE sont parus : au 1^{er} janvier 2016 la population légale de Velaux est de 9 110 habitants. Les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées sur le terrain tous les cinq ans, le chiffre est ensuite actualisé chaque année. La prochaine campagne effectuée par des agents recenseurs aura lieu en janvier 2017.



Une page se tourne

Le bureau de l'association du Comité des fêtes a démissionné. Cette décision fait suite à la mise en place par la Ville en 2014 d'un groupe de travail dédié à l'animation. La démarche visait à poser un nouveau regard sur les festivités, pour y apporter d'éventuelles évolutions afin qu'elles s'adressent au plus grand nombre. Après plusieurs réunions avec les présidents, qui avaient permis de travailler sur des modifications, les membres du bureau ont choisi de quitter l'association. Heureusement, grâce aux bénévoles qui poursuivent leur engagement, les traditionnelles animations auront bien lieu. La Ville salue le travail de la précédente équipe et renouvelle sa confiance à l'association, elle apportera le soutien matériel et financier nécessaire, comme ce fut toujours le cas. Vous serez tenus informés du programme des animations. En attendant, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour prendre part à l'animation du village.

TVTMJ, une web TV dédiée aux jeunes, organise un casting à destination des 6-17 ans pour le tournage d'un documentaire intitulé *La P'tite Vadrouille des Bucco-Rhodaniens*. Pour participer, envoyer à tvtmj@sfr.fr le nom de l'enfant et une brève présentation (activités extra-scolaires, traits de caractère, centres d'intérêt et descriptif physique). Un casting sera ensuite organisé avant le tournage prévu cet été. Site Internet : tvtmj.free.fr

Décodez la TNT !

Le 5 avril, la Télévision Numérique Terrestre (TNT) passe à la haute définition (HD). À partir de cette date, les téléspectateurs recevant la télévision grâce à une antenne râteau devront posséder un équipement (téléviseur ou adaptateur) compatible avec la HD,

sinon ils ne recevront plus la télé. Pour savoir si vous êtes concernés, mettez-vous sur la chaîne 7 ou 57 : si le logo « Arte HD » apparaît, cela signifie que votre matériel transmettra bien en HD, sinon il vous faut acheter un adaptateur (valeur environ 25 €). Des aides financières sont possibles pour les personnes à faibles revenus. Tous les foyers équipés correctement devront tout de même, ce jour-là, procéder à une nouvelle recherche et mémorisation de chaînes.

Plus d'infos sur recevoirlatnt.fr ou 0970 818 818.



Economisez l'eau

Afin d'aider les ménages modestes, le CCAS procède à la distribution gratuite de kits d'économiseurs d'eau sous conditions de ressources. Les personnes pouvant y prétendre sont invitées à se présenter au CCAS le matin munies de l'une des pièces suivantes : copie d'une facture d'électricité attestant du tarif de première nécessité (TPN) ; copie d'une facture de gaz indiquant le tarif spécial de solidarité (TSS) ; copie de l'attestation de l'aide au paiement d'une Assurance Complémentaire de Santé (ACS) ; copie de l'attestation du droit à la Complémentaire Maladie Universelle (CMU) ; copie de l'attestation accompagnant le chèque énergie ; copie de l'avis d'imposition sur le revenu ou de non-imposition.



Velaux d'Abord

Bien vivre à Velaux

C'est en 2003 que j'ai découvert Velaux, ce typique village provençal dont j'ai très vite apprécié la qualité de vie, surtout pour quelqu'un qui aime courir, comme moi, en pleine nature. C'est cet environnement très spécifique, où les espaces boisés entourent les zones urbaines, qui m'a convaincu d'installer ma famille.

Très vite, je me suis investi dans le bénévolat associatif. Tout d'abord au sein de l'Amicale des donneurs de sang, ensuite aux côtés des anciens combattants de l'ARAC, et même comme membre du conseil d'administration de la Société de pêche. Mais c'est surtout au sein du Comité des fêtes que je me suis largement engagé, animé par l'envie de participer aux festivités de notre village.

Le Comité des fêtes est le fil conducteur de tous les moments festifs qui jalonnent l'année. J'ai participé à l'organisation de plusieurs manifestations emblématiques, comme la Fête des mères, la Fête de la musique, la célébration du 14 Juillet avec ses sardinades, la fête de Noël et le Téléthon avec le ramassage des olives. Mais le point d'orgue demeure la fête votive de la Saint-Éloi avec ses rendez-vous incontournables, du concours de pêche au défilé des chars. Ces fameux chars qui, à chaque nouvelle parade, témoignent de la créativité et du travail de longue haleine des bénévoles issus de plusieurs associations. Le premier week-end du mois d'août reste pour les Velauxiens un rendez-vous incontournable. Ils s'associent à

la fête et à toutes les traditions de leur village. Personnellement, je déplore la démission des membres du bureau ainsi que d'une partie des bénévoles. Elle fait suite à la mise en place d'un comité de suivi par la municipalité. Néanmoins, je reste persuadé que les membres non démissionnaires vont donner un nouveau souffle à cette association en créant un nouveau conseil d'administration, avec un bureau, et que les principales manifestations de l'année 2016, dont la Saint-Éloi, seront maintenues. Aujourd'hui, mon engagement est tout autre puisqu'en 2014 j'ai rejoint la liste Velaux d'Abord conduite par Jean-Pierre Maggi. Étant vingt-septième sur la liste, je n'ai pas siégé au début de la mandature. C'est suite à la démission d'une colistière que j'ai intégré très récemment le Conseil municipal. Toutefois, étant retraité de la Police Nationale, j'ai été, dès le début du mandat, intégré au groupe de travail dirigé par Pierre Balestrieri, adjoint à la sécurité. Cela m'a permis de mettre mes compétences et mon expérience professionnelle au service des habitants de notre village, en particulier par la mise en place de la zone bleue autour de la place Caire.

Je suis déterminé à m'investir pour contribuer à maintenir notre qualité de vie, celle-là même qui m'a convaincu de m'installer à Velaux.

Jean-Pierre Del Trento Pirone
Conseiller municipal

Velaux à venir

J'ai été fier de porter l'espoir du renouveau de notre village au sein de Velaux à Venir. Et votre plébiscite m'a honorée. Je dois déménager aujourd'hui mais garderai dans mon cœur ce village et ses habitants. Au Conseil Municipal, Pierre Girard va me remplacer. Il va participer activement à la réussite de notre projet. Velaux le mérite. Vous aussi !

Sabrina Malivao

Velaux En Avant

*À l'heure où nous imprimions ces lignes,
le mot de l'opposition ne nous était pas parvenu.*

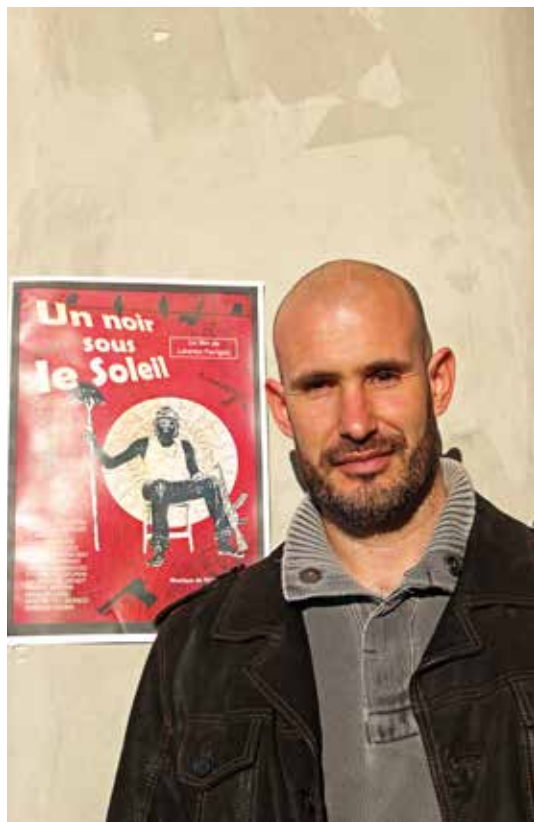
Acteur un jour . . .

Laurent De Gendt s'est retrouvé devant la caméra d'un long métrage de façon inattendue mais il y a pris goût.

S'il est des rencontres fortuites, celle-ci en fait incontestablement partie... En se rendant à la salle de sport ce jour-là, Laurent De Gendt ne pensait pas décrocher un rôle dans un film ! C'est en discutant avec Lorenzo Ferrigno qu'il se voit proposer de jouer dans *Un Noir sous le soleil*, qui devait alors être un court métrage. *« Je n'ai jamais spécialement rêvé d'être acteur mais le cinéma m'a toujours attiré, je n'ai pas hésité. »* Il s'agira finalement d'un format long dans lequel le réalisateur Lorenzo Ferrigno dénonce la banalisation du crime en s'inspirant des règlements de compte qui font souvent la Une à Marseille. Le film a été réalisé grâce au financement participatif, *« il a été tourné à Berre, avec les moyens du bord et j'étais moi-même bénévole sur ce projet. »* Lorsqu'on interroge Laurent sur la façon dont il a appréhendé le jeu d'acteur, il explique : *« Lorenzo nous a laissés très libres, il nous a dit qu'il voulait avant tout faire passer une idée, c'était à nous de nous saisir du rôle. »*

Renouveler l'expérience

Lors de la projection donnée à Berre en décembre dernier, le public a apprécié le film et les proches de Laurent ont trouvé que ce rôle de caïd lui allait bien ! Cette aventure l'a tant grisé qu'il aimerait renouveler l'expérience. Il a d'ailleurs récemment participé à un casting de l'association velauxienne Ciné Passion, qui l'a retenu pour un rôle de policier dans un court métrage à venir. À Velaux, Laurent qui



n'est pas encore célèbre en tant qu'acteur, est en revanche bien connu des jeunes qui fréquentent le centre de loisirs. Non seulement il y a travaillé de longues années en tant qu'animateur, mais il continue chaque année à accompagner des séjours au ski et en Espagne pendant ses congés ! Au-delà de son attachement fort pour EVEA, il est sûr que c'est en partie grâce à cette expérience qu'il a aujourd'hui pu vivre cette aventure d'acteur. Pour l'heure, revenu à son travail, il ne s'interdit pas de participer à de nouveaux castings.

2015 :
il tourne dans *Un Noir sous le soleil*.